

La présence ou l'absence de soies prosternales sert à scinder en deux groupes les genres chez les *Helomyzinae* (cfr CZERNY, 1927, p. 5); le genre *Trichoscelis* apparaît comme un groupement générique homogène qu'il est inopportun de subdiviser sur la base de ce caractère unique, celui-ci convenant parfaitement à un groupement d'espèces au sein du genre.

Pour ce qui est du nombre des segments abdominaux chez le ♂, nous les estimons à 6 en ce qui concerne les tergites, le sixième tergite étant d'un profil triangulaire, nettement muni d'une rangée prémarginale postérieure de macrochètes dressés.

J.E. COLLIN (1943) a mis en relief le caractère distinctif des *Trichoscelinae* à l'intérieur de la famille des *Helomyzidae*, en signalant comme tel l'emplacement des longues soies ocellaires en dehors du tubercule ocellaire, en dehors et légèrement en avant de l'ocelle antérieur.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

1927. L. CZERNY, *Helomyzidae, Trichoscelidae, u. Chiromyidae* (in LINDNER, vol. 53 a, b, c.)
 1934. E. SÉGVY, *Faune de France*, 28, pp. 346-348.
 1943. J.E. COLLIN, *The British Species of Helomyzidae*. (Ent. Monthly Mag., LXXIX, pp. 234-251.)
 1947. E. SÉGVY, *Diptères de Mauritanie*. (Encycl. Ent. B. II, XI, pp. 66-67.)

Asilidae (Diptera) du Mont Athos

par Emile JANSSENS

Quand on parle du Mont Athos (en grec Hagion Oros ou la Sainte Montagne), on désigne par métaphore une péninsule de 48 km de long, terminée effectivement en son extrémité méridionale par un énorme bloc de marbre de ± 2000 m d'altitude, qui est le Mont Athos proprement dit.

Cette péninsule, dont les côtes tombent en pente très raide vers la mer à partir d'une ligne de crête d'une altitude moyenne de ± 500 m, se distingue par son relief et sa constitution générale des deux presqu'îles plus occidentales de la Chersonèse Chalcidique. Le fait qu'elle est occupée depuis un millénaire par des populations peu denses et exclusivement monastiques, lui confère pratiquement le caractère d'une réserve naturelle, dont la conservation s'est réalisée avec une rare efficacité. Il est à retenir notamment que la forêt s'y est maintenue avec une exubérance et une pureté originelle qu'on chercherait vainement dans le reste du monde méditerranéen. Il est vraisemblable qu'à cet endroit seul on ait quelque chance de se représenter correctement le paysage forestier primitif de la Méditerranée orientale.

Ce phénomène unique est dû à plusieurs causes, dont les principales sont :

1° La rareté du calcaire (à part le bloc terminal de l'Athos) et une étroite bande transversale vers le milieu de la péninsule, à la hauteur du monastère serbe de Chilandariou); ce fait, assez rare dans la structure orographique de la Grèce, exclut l'existence, ou du moins l'extension des phénomènes karstiques.

2° La fermeture de la péninsule (en 1046 de notre ère) non seulement à toute population non-monastique, mais aussi à toute créature femelle. Cette dernière disposition entraîne aussi l'inexistence de l'élevage, notamment des troupeaux de chèvres et de

moutons dont on connaît les effets désastreux sur la couverture végétale des pays méditerranéens orientaux.

3° La quasi-inexistence des chemins carrossables.

4° Le caractère très particulier du monachisme d'Orient, qui recherche les sites sauvages et se garde de les aménager. Il est caractéristique de constater que, dans bien des cas, la forêt vierge arrive jusque sous les murs des monastères.

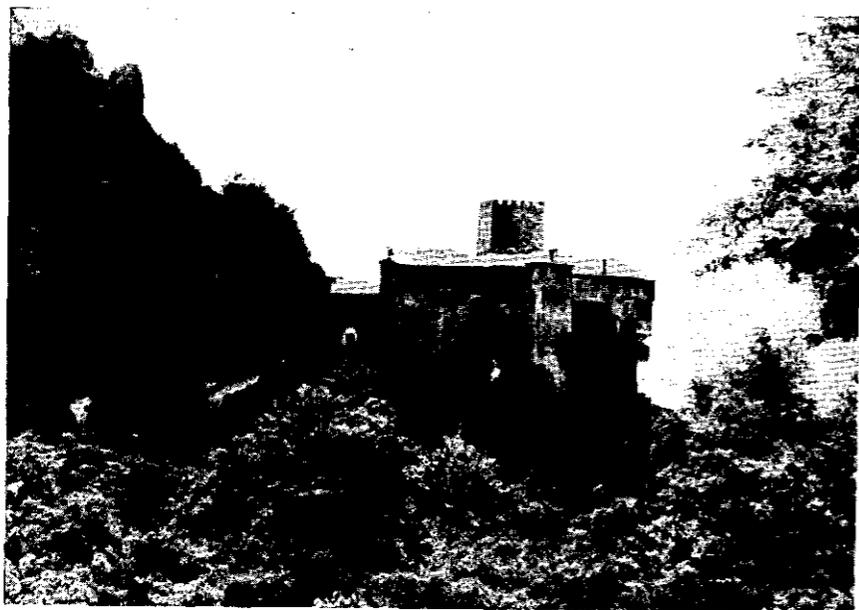


FIG. 1. — Monastère de Dionysion (Sud-Ouest de l'Athos).

Il était vraisemblable qu'un biotope comme celui-là dût recéler encore bien des surprises en ce qui regarde son peuplement entomologique. Mon exploration portait surtout sur les Hydrénides des torrents athonites, mais j'ai aussi récolté un certain nombre de Diptères, notamment d'Asilides, qui, sur 12 espèces récoltées, contenaient 3 espèces nouvelles, résultat remarquable pour un groupe aussi recherché et étudié que celui-ci. Cela s'explique sans doute par le caractère exceptionnel du pays, et aussi par le fait qu'il a été fort peu exploré par les diptérologues. Je n'ai vu mentionner qu'une fois le Mont Athos comme localité d'Asilides, et encore, il s'agissait de Daphni, le port d'entrée obligé pour les étrangers à la péninsule, soit l'endroit de la péninsule le plus

semblable à tout autre port de l'Egée septentrionale, avec une végétation de maquis comme on en voit partout en Grèce. Mes captures d'Asilides se situent toutes le long de torrents, que j'ai remontés souvent jusqu'à leur bassin de réception, et ces torrents n'ayant pas de nom dans la topographie, il faut comprendre, sous le nom de monastère qui est cité comme localité, le torrent qui en est le plus proche et qui lui fournit son eau (fig. 1). Une seule exception : Karyès, qui est la « capitale » de l'Athos, dans le voisinage immédiat de laquelle j'ai exploré les têtes de sources du torrent d'Iviron.

Voici, d'autre part, la nomenclature des espèces récoltées :

A. DASYPOGONINAE

a. *Eremocnemini*

1. *Ancylorrhynchus glaucius* ROSSI

2 ♂♂ et 3 ♀♀ : Xeropotamou, alt. 150 m, 10-12.VI.1959. Connu du bassin méditerranéen, d'Asie Mineure et de Sibérie.

2. *Stenopogon coracinus* LÆW

3 ♂♂ et 2 ♀♀ : Xeropotamou, alt. 150-250 m, 10-12.VI.1959, Toute l'Europe méridionale : Asie jusqu'au Turkestan.

3. *Stenopogon sabaudus*, var. *fulvus* PALLAS

1 ♂ : Pantokratoros, altitude négligeable, 1-2.VI.1959, mais endroit ombragé par des platanes très denses. Cette variété, très reconnaissable grâce à des détails de coloration, s'étend depuis l'Autriche jusqu'en Russie méridionale et en Asie Mineure. En Grèce, où j'ai pris l'espèce typique à Aulis et dans le Pélion, la variété *fulvulus* ne semble connue que d'Épire. Elle est probablement répandue sur tout le territoire comme l'espèce typique, que d'Orchymont a trouvée aussi en Afrique.

b. *Acanthocnemini*

4. *Saropogon monachus* n. sp.

Lors de la capture de cet insecte, je l'avais pris à cause de sa petite taille et de la couleur vert doré de ses yeux, pour une *Dioc-*

tria. Dès que je pus l'examiner plus à loisir, j'y reconnus une petite espèce de *Saropogon*, voisine de *S. jugulum* LOEW, mais s'en distinguant immédiatement par la coloration des ailes. D'autres détails caractéristiques apparaîtront dans la description ci-dessous :

Face argentée, mystax noir, limité au bord de la bouche. Troisième article antennaire un peu plus long que les 2 basaux réunis. Couronne occipitale peu dense, noire ainsi que les soies du calus

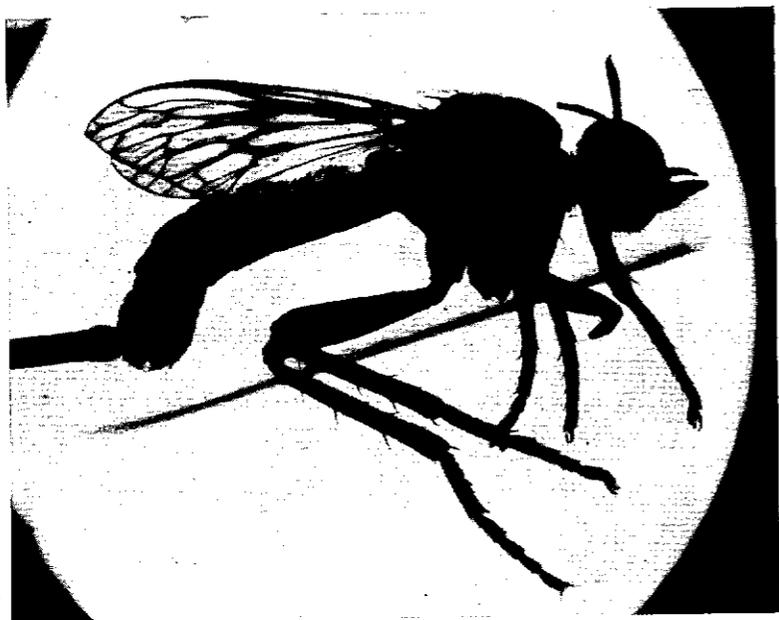


FIG. 2. — *Saropogon monachus* n.sp.

ocellaire et des antennes. Pilosité noire sur les palpes. Collier du pronotum armé de puissantes épines noires.

Pleures glabres, à part une tache de pubescence argentée vers le haut, à la jonction des angles antérieurs du mésonotum. Ce dernier noir, décoré de 4 bandes de pubescence gris-argent, les deux externes suivant la suture des pleures, les deux internes plus étroites encadrant une mince ligne médiane partant de l'avant pour devenir évanescence vers la moitié du disque; toutes ces bandes convergent sur la convexité antérieure pour se confondre en une tache blanchâtre sur le pronotum. Calus huméral plus blanc que le reste des bandes. Quelques fortes soies notopleurales anté-

rieures et postérieures. Tout le disque hérissé de très courtes soies noires assez espacées.

Ailes légèrement fumées (fig. 2). Toutes les nervures très marquées, foncées et bordées bien souvent — surtout autour de l'espace sub-costal — d'une teinte plus obscure, ce qui donne à l'ensemble un aspect moucheté. Balanciers jaunes.

Pattes d'un jaune bistre. Fémurs postérieurs noircis dorsalement à partir de l'apex sans que la bande foncée n'atteigne tout à fait la base. Tibias postérieurs noirs, ainsi que les tarses. Ceux-ci sont moins noircis à la paire intermédiaire et ne le sont nullement à la paire antérieure où sont seulement noires la griffe d'arrêt du tibia et les épines.

Abdomen entièrement d'un noir brillant. Seuls les 3 tergites antérieurs sont bordés d'un liséré blanc extrêmement mince, visible seulement au microscope.

Hypopyge ♂ très ramassé, d'un noir brillant, hérissé d'une abondante pilosité noire.

Long. : 10 mm.

1 ♂ Hagiou Pavlou, alt. 300 m, 10-12.VI.1959 (type); 1 ♂ Xeropotamou, alt. 250 m, 5-7.VI.1959.

B. ASILINAE

5. *Polyphonus laevigatus* LOEW

1 ♂ : Xeropotamou, alt. 50 m, 10-12.VI.1959. Loew le cite exclusivement de Grèce, où je l'ai pris à Olympie et à Erétrie (I. d'Eubée). Il ne semble pas qu'on l'ait jamais capturé en dehors du territoire grec, mais l'extrême éloignement et la différence générale des biotopes d'Olympie et du Mont Athos portent à croire qu'on doit le trouver aussi plus avant dans la péninsule des Balkans et peut-être aussi en Asie Mineure.

6. *Neoitamus dasymallus* GERSTÄCKER

1 ♂ : Dionysiou, alt. 400 m, 8-10.VI.1959 (fig. 1).

Je ne suis pas parvenu à reconnaître dans mon exemplaire le *N. dasymallus* dont BECKER a donné une description apparemment détaillée — reprise d'ailleurs textuellement par ENGEL (*Fliegen pal. Region*, IV, 2, p. 64). doutant de l'identité de mon *Neoitamus*, j'envoyai l'exemplaire (fig. 3) à un excellent spécia-

liste de ce genre, le Prof. Dr. F. PEUS, de l'Université Humboldt à Berlin. Le type de *N. dasymallus* et celui d'un *N. impudicus* (de Grèce) apparemment voisin se trouvent précisément au Musée de l'Université Humboldt. Or, Peus me répond : 1° que mon *Neoitamus* est le *dasymallus* GERSTÄCKER; 2° que la courte, mais suffisante diagnose de l'auteur a été faite sur l'holotype de Berlin, qui est un immature; 3° que BECKER et ENGEL ont refait une



FIG. 3. — *Neoitamus dasymallus* GERSTÄCKER.

description inexacte sur ce même holotype immature (d'où je m'explique la non-concordance de cette description avec mon exemplaire); 4° que la détermination de Peus est certaine, car il possède des séries de *N. dasymallus* ♂ et ♀, parfois pris *in copula*, et dont l'hypopyge ♂ concorde en tous points avec celui de l'holotype de Berlin. Il ajoute encore : 5° que le *N. impudicus* GERSTÄCKER (ENGEL, *l. c.*, pp. 64-65) sous sa forme ♂ (type!) n'est autre qu'*Antipalus* sp. tandis que la ♀ est une ♀ de *N. dasymallus* (cf. 4°). BECKER et ENGEL ont donc tranquillement confondu un *Antipalus* avec un *Neoitamus*. La conclusion est donc : 1° que *N. impudicus* GERSTÄCKER n'existe pas; 2° qu'il est urgent de donner une nouvelle diagnose de *N. dasymallus* ♂. La voici :

Face couverte d'une pubescence argentée; renflement de l'épistome fort prononcé et hérissé de longs poils noirs vers l'extérieur, blancs vers le centre. Couronne occipitale et pilosité du calus ocellaire et du collier abondantes et noires, mêlées çà et là de poils blancs légers. Article basal des antennes porteur d'assez longues soies noires, deuxième article moins velu. Pronotum velu comme le collier.

Mésonotum hirsute : dorsocentrales légères et recourbées vers l'arrière. Notopleurales et acrosticales plus fortes. Sous la pilosité, téguments du mésonotum d'un noir brillant, sauf dans les parties antéro-latérales qui sont envahies d'une pubescence blanche faisant ressortir une bande médiane brillante traversant longitudinalement tout le mésonotum du sommet à la base, rejointe par deux taches en ovale allongé partant de chaque côté du tiers antérieur vers la base, et coupées par les sutures transverses, qui sont accentuées par la même pubescence. Chaque calus huméral est également d'un blanc pubescent et porte une pilosité légère où domine le noir. Les pleures sont glabres au contact du mésonotum, mais se couvrent graduellement vers le bas d'une pruinosité grise évanescence, qui affecte aussi les côtés extrêmes du mésonotum.

Trochanters 1 et 2 garnis d'une longue pilosité gris pâle; trochanters 3 porteurs d'une pilosité noire plus courte. Tous les fémurs noirs; tous les tibias et les tarses orangés. Epines rousses sur les téguments noirs des pattes, et vice-versa.

Ailes uniformément et légèrement teintées de gris; soupçon de stigma à l'insertion de la sous-costale; R₄ et R₅ infléchies symétriquement à l'intérieur vers le milieu. Balanciers jaune bistre.

Les 5 premiers segments abdominaux sont bordés à l'apex d'un liséré jaune et couverts d'une pilosité abondante de même couleur surtout au bord apical. L'accentuation de ces deux caractères diminue vers l'apex : le sixième segment porte encore quelques poils jaunes, tandis que le septième a la pilosité entièrement noire. Ces deux segments (6 et 7) sont d'un bleu d'acier contrastant vivement avec le noir du restant de l'abdomen et les pièces de l'hypopyge.

Hypopyge ♂ d'un noir brillant; pilosité noire; branches supérieures des forceps convexes et larges, entaillées vers l'apex d'une encoche qui fait apparaître une dent mousse vers le haut.

Long. : 17 mm.

7. *Acanthopleura idirrhymica* n. sp.

Le genre *Acanthopleura*, institué *i.l.* par HERMANX et reconnu par ENGEL (*l. c.*, p. 67) se distingue très nettement des autres genres d'Asilines par la rangée de fortes soies qui affectent les mésopleures. Ce trait ne se rencontre nulle part ailleurs. La structure de l'oviscapte chez la ♀ est aussi assez caractéristique (voir ci-dessous). Enfin, le genre comprenait jusqu'ici quatre espèces qui, comme la nôtre, sont toutes méditerranéennes. *A. idirrhymica* se distingue de *brunnipes* FABRICIUS par la forme et la couleur des deux premiers articles antennaires, de *longimanus* LOEW par la couleur des fémurs et des ailes et par la forme de l'hypopyge ♂, de *Goodli* LOEW et *rarus* LOEW par la couleur des pattes et de l'hypopyge. D'autres caractères apparaîtront dans la description ci-dessous :

Face presque entièrement occupée par le renflement : celui-ci assez proéminent et couvert d'une pubescence fauve, tigrée. Mystax envahissant tout le renflement, composé de longues soies jaunes (chez certains exemplaires, une ou deux soies noires). Antennes entièrement noires ; le troisième article guère plus long que le premier. Palpes et pronotum porteurs de poils jaunes et gris.

Mésonotum de teinte olive avec des dessins latéraux dûs à une pruinosité jaune ; la bande olive médiane allant en se rétrécissant d'avant en arrière sur toute la longueur du mésonotum ; son axe longitudinal occupé par une mince ligne jaune. Soies acrosticales absentes ; notopleurales et dorsocentrales noires ou jaunes, cette dernière couleur s'imposant très nettement dans les soies postérieures. Jusqu'à 12 soies (généralement jaunes) à l'écusson.

Pleures couvertes d'une pruinosité jaune ; elles portent une rangée de soies brunes ou noires en avant de l'insertion de l'aile (caractère générique). Ces soies semblent plus fortes chez les exemplaires ♀♀ que chez les ♂♂.

Trochanters 1 et 2 garnis d'une abondante pilosité d'un gris jaunâtre. Toutes les pattes rousses ; rembrunissement des fémurs, des tibias et des articles des tarsi à l'apex. Les fémurs 3 portent en outre sur leur tranche externe une bande noire assez étroite qui va de la base aux deux tiers environ vers l'apex. Les articles des tarsi pris dans l'ensemble dépassent en longueur les tibias 1 (comme chez *A. longimanus* LOEW ; sur notre figure 4, on remar-

quera que les articles apicaux de 1 sont repliés en même temps que les griffes, qui sont puissantes). Epines noires et assez courtes.

Ailes entièrement teintées de jaune ; nervures d'un roux plus ou moins foncé. Balanciers jaunes.

Chez les exemplaires frais, les sept premiers segments abdominaux sont entièrement et uniformément couverts d'une pilosité jaune. Les tergites moyens ont des macrochètes marginaux



FIG. 4. — *Acanthopleura idirrhymica* n.sp.

distincts. Huitième segment noir et porteur d'une touffe sternale de poils noirs, comme beaucoup de *Machimus*.

Hypopyge ♂ d'un noir profond, pas très brillant, porteur d'une pilosité noire assez épaisse. Forme des forceps très simple (fig. 4).

Oviscapte ♀ très allongé, d'un noir brillant, cerques libres.

Long. : 22-25 mm.

7 ♂♂ (dont le type) et 3 ♀♀ de Xeropotamou, alt., 150 m, 10-12. VI.1959.

8. *Philonicus albiceps* MEIGEN

1 ♂ et 1 ♀ de Vatopédi 3-4.VI.1959, altitude négligeable (plage du golfe du même nom). Je l'ai pris également à Olympie, sur le

sable du lit à sec de l'Alphée, et dans la vallée du Spercheios, dans les mêmes conditions. L'insecte, dont la dispersion s'étend du nord-ouest de l'Europe jusqu'au Japon, doit évidemment se retrouver dans toute la Grèce, dans tous les biotopes sableux de faible altitude.

9. **Eutolmus haematocelis** GERSTÄCKER

6 ♂♂ et 9 ♀♀ de Xeropotamou, alt. 50 m, 10-12.VI.1959. Espèce typiquement grecque, non encore signalée en dehors du territoire hellénique, où Krüper l'a prise en Attique. Je l'ai retrouvée moi-même en Béotie (Aulis), dans l'île d'Eubée (Erétrie) et en Argolide (Mycènes); elle était abondante dans ces biotopes, tous assez semblables (maquis à faible altitude).

10. **Eutolmus rufibarbis** MEIGEN

1 ♂ de Dionysiou, alt. 300 m, 8-10.VI.1959. Signalé dans toute l'Europe, mais n'a jamais été expressément indiqué comme ayant été pris en Grèce.

11. **Machimus cyanopus** LÆW

1 ♂ et 2 ♀♀ des environs de Karyes, sur la crête boisée de la péninsule, alt. 500 m, 30-31.VI.1959, dans un site très forestier. Signalé d'Europe centrale et méridionale, cette dernière indication semble se rapporter à des exemplaires originaires des Pyrénées Orientales. Nous avons bien l'impression qu'il s'agit réellement d'une espèce nouvelle pour la faune grecque.

12. **Machimus Sancti-Montis** n. sp.

Renflement facial gris-argent sur les bords; mystax formé de soies noires, quelques soies jaunes plus faibles en bordure de la bouche. Barbe blanche. Pilosité noire sur les palpes. Collerette blanche avec quelques soies noires. Pilosité du calus ocellaire noires. Troisième article des antennes un peu plus long que les deux basaux réunis. Collier portant 4 fortes soies noires. Pilosité du pronotum blanche.

Mésnotum noir, à l'exception des surfaces latérales marquées de gris par une pruinosité très légère par endroits, laissant en tout cas une bande médiane longitudinale d'un noir profond, à peine

marquée dans sa moitié supérieure par une très fine ligne médiane grise. Pas de soies acrosticales, seulement une pilosité courte et noire sur la partie antérieure du disque. Notopleurales surtout apparentes; deux fortes soies dans la dépression présuturale. Ecusson porteur de 6 ou 8 soies. Pleures couvertes — tout aussi légèrement — de la même pruinosité grise que le mésnotum.



FIG. 5. — *Machimus Sancti-Montis* n.sp.

Ailes légèrement fumées; nervures nettement marquées (fig. 5).

Pattes entièrement noires, de même que les épines qu'elles portent. Pubescence rousse assez serrée sur les tibias et les tarses.

Abdomen d'un noir brillant; tergites bordés à l'apex d'un liséré gris qui s'élargit vers les côtés. Sternite VIII pourvu d'une touffe de soies noires dirigée vers l'arrière (*Machimus s. str.*), sans toutefois présenter une pointe triangulaire très nette comme c'est parfois le cas.

Hypopyge ♂ globuleux, plus large que l'abdomen vu d'au-dessus (comme dans le genre *Neoitamus* OSTEN-SACKEN), d'un noir très brillant, avec des forceps supérieurs très convexes.

Long. : 19 mm.

1 ♂ : Hagiou Pavlou, alt. 300 m, 10-12.VI.1959, dans un lit

de torrent à sec, avec gros blocs de marbre d'un blanc brillant où se posaient les Asilides.

Les types et les paratypes de ces récoltes sont déposés, ainsi que les autres exemplaires cités, dans les collections de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Institut royal des Sciences naturelles
de Belgique.

SOCIÉTÉ ROYALE D'ENTOMOLOGIE DE BELGIQUE

Assemblée mensuelle du 4 mai 1960

Présidence de M. J. COOREMAN, *Président*

Correspondance. — Le règlement du Prix Scientifique Inter-facultaire Louis Empain 1961 peut être consulté au Secrétariat.

M. F. CARPENTIER annonce la mort, le 22 avril 1960, du Prof. August THIENEMANN. Celui-ci s'est éteint à Plön (Schleswig-Holstein), dont il avait dirigé la station hydrobiologique durant quarante ans. On sait combien il contribua à établir les bases de la limnologie moderne et combien furent importantes ses contributions à la connaissance biologique des Chironomides. Sa disparition constitue une grande perte pour la science.

Divers. — M. DE WALSCHE, faisant suite à son allocution présidentielle de janvier dernier, présente quelques considérations sur les couleurs monitrices du Lépidoptères *Thyria jacobaeae*.

M. M. DEHOUSE expose les premières observations qu'il a pu réaliser sur un élevage de Forficules.

COMMUNICATION

Anthrax trifasciata leucogaster WIED. ap. MEIG. 1820 (*Diptera*)

En mai 1954 j'ai capturé à Olloy sur Viroin, le long d'un sentier ensoleillé, dans une pinède exposée au Sud, un Bombyliide qui s'avère être nouveau pour la faune belge. Il s'agit d'*Anthrax trifasciata leucogaster* WIED. apud MEIG., ♀.

ENGELS dans LINDNER « Die Fliegen der Paläarktischen Region » 25, *Bombyliidae*, 1938, donne comme aire de répartition l'Europe centrale et méridionale et l'Asie mineure.

Cet insecte est représenté dans les collections de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (collection VILLENEUVE) par des spécimens provenant d'Afrique du Nord, de Bosnie et de France, notamment de Corse, de Grenoble, des Pyrénées orientales, des Départements de Maine et Loire et de Seine et Oise.